**SELECTION Coupe de FRANCE 2016 et CRITERES SELECTION RHONE-ALPES**

Le « Projet changement règlement Coupe de France 2016 » a été validé par la CNVTT mi-janvier (ci-joint le texte).

* Maintien des catégories Jeunes et R2 en coupe de France
* Nouvelle appellation pour les catégories ci-dessous :
	+ National devient NATIONAL 1
	+ Régional 1 devient NATIONAL 2
	+ Régional 2 devient NATIONAL 3
* Le nom des catégories : Expert, Elites, Dames, Jeunes et jeunes dames restent inchangés.

Les catégories suivantes doivent aller chercher leur place sur les manches sélectives Rhône Alpes ou sur une manche de l’un des deux autres circuits (CIRO, Trophée-Sud) pour accéder à la coupe de France.

* Jeunes (5 pilotes sélectionnables en Rhône Alpes) hors classe trial 2016. La sélection comprend les pilotes des autres Comités, qui n’ont pas de manche sélective dans leur Région.
* National 3 (8 pilotes sélectionnables en Rhône Alpes) hors classe trial 2016 (5 pilotes). La sélection comprend les pilotes des autres Comités, qui n’ont pas de manche sélective dans leur Région.
* National 2 (10 pilotes sélectionnables en Rhône Alpes) hors classe trial (10 pilotes). La sélection comprend les pilotes des autres Comités, qui n’ont pas de manche sélective dans leur Région.

Pour les catégories : Elite, Expert, National1, Dames et Jeunes Dames: pas de manche sélective 2016. **Sauf pour les pilotes "déclassés" sur les listes des classes trial 2016 et qui désirent rouler dans une catégorie supérieure : ils devront aller chercher leur place sur une manche qualificative, rouler par exemple en Expert RA pour se qualifier en National 1 Coupe de France (Elite R-Alpes pour Expert CDF...)**

Par contre possibilité d’une ou deux dérogations pour des 9 ans ayant le niveau coupe de France, attention il faudra respecter les critères de sélection du circuit. **Ces pilotes devront rouler R2 / Benjamins sur une manche qualificative.**

Pour cela, il faut faire **au minimum 1 manche sélective sur un seul des 3 circuits** (la première inscription sur une des manches sélectives du territoire détermine le circuit de référence qui sera pris en compte pour le pilote.)

Les circuits de référence sont : CIRO, Trophée Sud, Rhône-Alpes.

**Manches sélectives du circuit Rhône-Alpes** :

* Saint-Pantaléon-les-Vignes (26) le 10 Avril : RTF26
* Chambéry (73) le 01 Mai : Passion Trial Chambéry

**Critères de sélection (Coupe de France 2016) pour le Rhône-Alpes** :

* Rouler dans la catégorie supérieure à celle de la coupe de France (exemple : pour rouler en catégorie National2 (ex-R1) en coupe de France, il est obligatoire de rouler National en Rhône-Alpes.
* Classement des manches sélectives

Nous laissons ainsi le choix au pilote de faire les deux manches s’il le désire.

A l’issue de ces deux manches, le meilleur des deux résultats sera retenu pour la sélection.

En cas d’ex-aequo, le classement Rhône-Alpes 2015 fera fois (si les pilotes ne roulaient pas dans la même catégorie en 2015, c’est celui qui a roulé dans la catégorie supérieure qui sera qualifié.

Ci-joint le texte « Modifications réglementaires Trial 2016 » et « Règlement VTT coupe de France ».